

Vous êtes affecté(e) au lycée Albert Camus pour la rentrée 2026

PROCEDURE D'INSCRIPTION

1 – DOSSIER D'INSCRIPTION

- Pour les élèves de nos collèges de secteur, il sera à retirer auprès du secrétariat du collège.
- Pour les extérieurs, vous avez 2 possibilités :
 - Soit vous venez retirer un dossier d'inscription à partir du mardi 30 juin 2026 à 14h.
 - Soit vous remplissez votre dossier sur place le jour de l'inscription (cf planning ci-dessous) et vous venez au lycée avec les pièces à fournir.

2 – PLANNING DES INSCRIPTIONS

Les inscriptions auront lieu de **7h45 matin à 17h00 après-midi**.

Pour le confort de tous, merci de bien vouloir respecter, dans la mesure du possible, le planning.

30 juin 2026	Résultat d'affectation	Début des inscriptions administratives (Dossier à retirer auprès du collège si du secteur sinon à la vie scolaire du lycée)
2 juillet 2026	TRES IMPORTANT La téléinscription ne vaut pas inscription administrative. Un dossier d'inscription doit être retiré au lycée, complété et rapporté suivant le planning.	Collège ou Lycée NIMOIS Inscription 1ère Inscription 2 ^{nde}
3 juillet 2026	TRES IMPORTANT La téléinscription ne vaut pas inscription administrative. Un dossier d'inscription doit être retiré au lycée, complété et rapporté suivant le planning.	Collège ou Lycée HORS NIMOIS Inscription 1ère Inscription 2 ^{nde}

3 – PIECES A FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Copie de la carte d'identité de l'élève (recto/verso sur la même page en format portrait)
- Photocopie du livret de famille complet (parents + enfant(s))
- Copie du jugement attribuant la garde de l'élève pour les parents séparés ou divorcés
- 1 photo
- 1 chèque de 46€ à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée Albert Camus
- 1 Relevé d'Identité Bancaire (RIB avec Nom et Prénom de l'élève au verso)
- Attestation d'inscription à la Carte Jeune Occitanie
- 5€ ou 10€ si vous souhaitez cotiser à la Maison Des Lycéens (chèque ou espèces)
- Copie des 3 derniers bulletins de notes avec l'avis de passage
- Tout document relatif aux besoins spécifiques de l'élève (PAI-PAP-PPS...)

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.